

LE JOUR, 1951
07 AVRIL 1951

D'UN PETIT DISCOURS

Le petit discours dont nous parlions il y a huit jours et que nous souhaitions voir venir. M. le Président du Conseil vient de nous le faire entendre. Il y a mis le cœur et l'accent. Nous lui croyons le cœur pur et nous pensons que ce petit discours ne passera pas inaperçu dans les bruits de la cité. La presse l'a reproduit. Il serait bon d'afficher. Un affichage parmi tant d'autres a son prix quand c'est du Gouvernement qu'il vient ; et il faut quelquefois afficher autre chose que des injonctions d'ordre fiscal et des exploits d'huissier.

Nous avons pour M. le Président du Conseil une sympathie qui va jusqu'à l'affection et nous ne manquons pas l'occasion de le lui dire. Notre sentiment d'ailleurs est qu'il n'en doute pas. Si nous avions quelque chose à lui reprocher ce serait de ne vouloir jamais faire de la peine à personne ; tandis que dans la vie, il faut savoir ne pas céder là où la conviction est absente et là où elle est branlante seulement. En fait de défauts, M. Le Président du Conseil n'a que ceux de ses qualités. Il est difficile pensons-nous de faire un éloge plus consistant d'un homme.

Nous avons donc écouté avec plaisir et émotion le petit discours de M. le Président du Conseil. Celui-ci y avait mis, avec sa voix grave et ferme, manifestement tout son cœur. Qu'il veuille trouver ici notre compliment et notre applaudissement. Il n'était pas possible sur le plan de la procédure électorale d'apporter plus d'apaisements et de réconfort. Nous eussions apprécié cependant, quant à nous, quelque petit couplet sur le désarmement des cœurs ; car il faut que le gouvernement explique à la fin qu'un opposant n'est pas un ennemi.

M. le Président du Conseil sait très bien que, dans la mesure où un Libanais est un Libanais conscient, il doit souhaiter qu'il y ait une opposition digne de ce nom dans la Chambre future, une opposition nationale, une opposition libanaise "cent pour cent" comme diraient les Américains, une opposition qui n'ait d'autre mission que de faire valoir une autre conception que la gouvernementale de la marche des affaires et du bien public ; quelque chose enfin, comme les Conservateurs en face des Travaillistes ou l'inverse ; en face des Démocrates, des Républicains.

Beaucoup de Libanais ont pris la déplorable habitude de penser qu'être dans l'opposition c'est offenser personnellement les hommes au pouvoir, que c'est leur faire injure et provoquer leurs foudres. Ils ne comprennent plus qu'il y a là une nécessité, un devoir, une mission, et qu'une nation sans opposition saine et qu'un régime sans opposition lucide plonge fatalement dans les ténèbres.

C'est en expliquant cela qu'on peut arriver à un désarmement, au moins partiel des cœurs.

Nous ne sous-estimerons pas le passage où le Président du Conseil a affirmé que la force publique, sous tous ses aspects, sera empêchée d'abuser de sa force ; qu'elle protégera au contraire le faible contre le fort. Toute la sécurité d'une opposition est en effet dans une proposition de cet ordre. Car, quand on dispose de la majorité (c'est à dire de la force) on peut toujours tout bousculer devant soi et ruiner jusqu'aux vestiges de l'indépendance et de la liberté.

Tout compte fait, le Gouvernement par la voix du Président du Conseil a dit ce qu'il fallait dire. Si en tant que gouvernement "neutre", il pouvait dire davantage il n'en a pas moins dit l'essentiel. Les Libanais iront donc aux urnes avec la certitude que les libertés fondamentales ne seront pas un vain mot.

Quant à la naissance d'une opposition libanaise si elle vient à renaître nous saluerons son avènement comme nous saluions il y a quinze ans, à travers la résistance douloureuse de l'Opposition de 1936, l'avènement futur de la République indépendante.

Qu'on l'entende bien et que nul ne l'ignore : en face d'Israël et de quelques autres dangers massifs, le Liban trouvera plus de garanties dans le fonctionnement d'une opposition active, que dans la marche, sans stimulant, d'un gouvernement sans contradicteurs...

Nous ne prendrons pas congé de M. Le Président du Conseil, sans lui renouveler le témoignage d'une estime sincère et l'expression de nos cœurs.